

PREPARER LES CONCOURS 2014 DE RECRUTEMENT ET DE PROMOTION D'ENSEIGNANT 1^{er} et 2nd degré



- ✓ **Concours externe**
- ✓ **Concours interne**
- ✓ **Concours et examen
professionnalisés réservés**
- ✓ **Agrégation interne CAER PA**

Les informations sur les conditions d'accès aux concours sont transmises en l'état des textes à la date de parution de la brochure.

Sous réserves de parution et de modification des textes du Ministère de l'Education Nationale.

Devenir enseignant dans l'Enseignement Catholique privé sous contrat d'association, quelques points de repères.

S'INSCRIRE ET S'INFORMER

Le ministère de l'Education Nationale met à la disposition des futurs enseignants un site internet qui regroupe toutes les informations sur les concours permettant d'enseigner en école, collège, lycée et lycée professionnel.

1^{er} Degré SIAC1 :

www.education.gouv.fr/pid97/siac1.html

2ND Degré SIAC2 :

www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html



LES CONCOURS DE RECRUTEMENT ET L'ACCORD COLLEGIAL

S'inscrire et obtenir un concours de l'Enseignement Catholique privé sous contrat, nécessite un accord de l'Institution pour laquelle vous postulez : cela induit une démarche préalable auprès du Service d'Accueil et d'Aide au Recrutement (SAAR) de votre académie. Avant l'admission obligatoirement et de préférence avant l'admissibilité aux concours :

- ✓ **Demander un pré-accord**
- ✓ **Suivre un « Module de formation spécifique Enseignement Catholique » (MSEC).** Pour les nouveaux concours celui-ci sera automatiquement intégré dans votre cursus de formation.

Cf texte adopté par le Comité National de l'Enseignement Catholique le 20 mars 2009 et promulgué par la Commission Permanente le 15 mai 2009.

Se former pour préparer les concours

Les statistiques montrent que les chances de réussite aux concours sont nettement améliorées grâce à la formation.

Formiris propose des dispositifs de formation aux enseignants qui ont besoin de sécuriser leur parcours professionnel (DA et suppléants en poste ou en attente de poste) ou recherchent une promotion professionnelle pour devenir certifiés ou agrégés.

Les concours présentés dans cette brochure, permettent d'accéder à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés ou agrégés

Concours externe CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles

3

Conditions d'inscription au concours 2014 :

Non connues à ce jour

Pour information :

Conditions du concours 2013 :

- Avoir obtenu un pré-accord et suivi le MSEC
- Etre titulaire d'un Master 1 ou être inscrit sur un parcours de formation donnant lieu au Master 1
- Etre détenteur du PSC1 et du 50 m nage libre avant admissibilité

Voir l'ensemble des conditions générales et particulières sur le site de SIAC1

Calendrier d'inscription au concours 2014 :

Les inscriptions ont lieu sur Internet :

Du mardi 10 septembre 2013 au mardi 22 octobre 2013 => Pour les concours externes, internes et les 3èmes concours

Epreuves d'admissibilité :

Mars/avril 2014

Epreuves d'admission :

Mai/juin 2014



Qui est concerné par ce concours ?

Concours ouvert à tous : **étudiants, enseignants ou salariés du secteur privé** (3^{ème} concours CRPE).

Pour autant, le concours externe concerne davantage les étudiants dans le cadre de leur formation initiale (Master).

Epreuves du concours

Les concours auxquels s'inscriront les candidats à la rentrée 2013 sont **très profondément rénovés**.

Admissibilité :

Epreuve écrite de Français : maîtrise des contenus, didactique et pédagogie

Epreuve écrite de mathématiques : maîtrise des contenus, didactique et pédagogie

Admission :

Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine choisi au moment de l'inscription : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique.

Remise d'un dossier de 10 pages par le candidat.

Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier remis par le jury

Partie 1 : enseignement de l'EPS et éducation à la santé

Partie 2 : situation professionnelle sur le fonctionnement de l'école

Organisation globale du parcours pour le lauréat

Nouvelle formule : voir schéma récapitulatif en page 5

Formation proposée aux maîtres délégués en poste ou en attente de poste



Formation nationale P@c 1^{er} degré : préparer les épreuves d'admissibilité et d'admission

- ✓ Formation de **9 jours en présentiel + formation à distance**
- ✓ Aide et accompagnement méthodologique pour (re) présenter le concours et entraînement aux épreuves
- ✓ 4 sessions de formation à Angers, Lyon ou Paris (au choix du candidat)
- ✓ Regroupements programmés **entre Octobre 2013 et mai 2014**
- ✓ Campagne d'inscription à la formation du **28 août au 25 septembre 2013**

Pour plus de précisions sur les contenus de formation, dates et lieux, conditions d'inscription : rendez-vous sur le site de Formiris à partir du mois **de juin 2013** :

<http://se-former.formiris.org/> - Rubrique Débuter dans le métier

Concours externes CAFEP

CAPES / CAPEPS / CAPET / PLP / 3ème Concours

4

Conditions d'inscription au concours 2014 :

Non connues à ce jour

Pour information :

Conditions du concours 2013 :

- Avoir obtenu un pré-accord et suivi le MSEC
- Etre titulaire d'un Master 1 ou être inscrit sur un parcours de formation donnant lieu au Master 1

Voir l'ensemble des conditions générales et particulières sur le site de SIAC2

Calendrier d'Inscription au concours 2014:

Du mardi 10 septembre 2013 au mardi 22 octobre 2013

Epreuves d'admissibilité :

Avril 2014



Qui est concerné par ce concours ?

Concours ouvert à tous :

étudiants, enseignants ou salariés du secteur privé (3^{ème} concours CAFEP).

Pour autant, le concours externe concerne davantage les étudiants dans le cadre de leur formation initiale (Master).

Epreuves du concours

Admissibilité :

. Composition disciplinaire portant sur les objets et domaines d'étude des programmes. Coefficient 1

. Exploitation d'un dossier documentaire. Coefficient 1

Admission :

. Epreuve de mise en situation professionnelle : exposé élaboré à partir d'une question posée par le jury. Coefficient 2

. Analyse d'une situation professionnelle : élaboration d'un projet de séquence d'enseignement et d'une séance de cours à partir d'un dossier proposé par le jury. Coefficient 2

Organisation globale du parcours pour lauréats du concours externe :

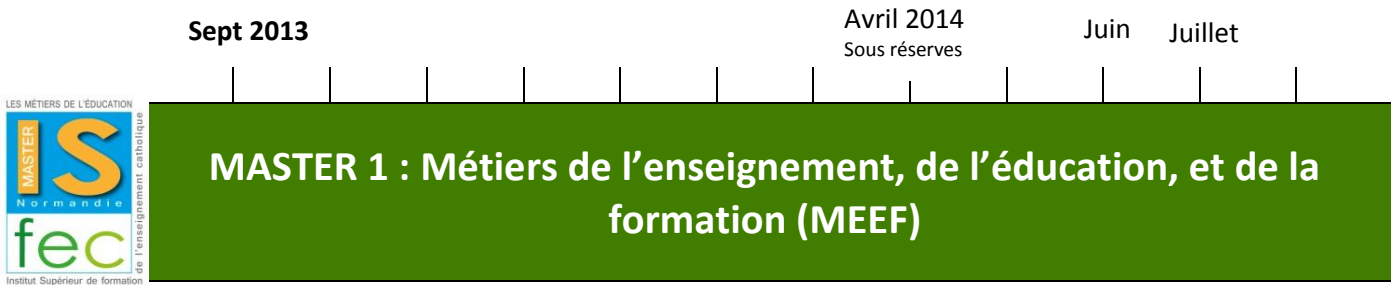
Nouvelle formule : voir tableau récapitulatif ci-après.

Formation proposée aux maîtres délégués en poste ou en attente de poste

Formation nationale : préparer les épreuves d'admissibilité et d'admission du CAFEP

- ✓ Dispositif en cours de conception
- ✓ Formation de **7 à 10 jours en présentiel + formation à distance**
- ✓ Aide et accompagnement méthodologique pour (re) présenter le concours et entraînement aux épreuves
- ✓ De nombreuses disciplines concernées
- ✓ Dans des instituts de formation variables selon la discipline : IFP Lille, CEPEC Craponne, IFUCOME Angers, ISFEC Toulouse, ISP Paris, ISFEC Ile de France
- ✓ 2 ou 3 regroupements en centre de formation programmés **entre octobre 2013 et mai 2014**
- ✓ Campagne d'inscription en **septembre** 2013

Pour plus de précisions sur les contenus de formation, dates et lieux, conditions d'inscription : rendez-vous sur le site de Formiris à partir du mois de **septembre 2013** : <http://se-former.formiris.org/>

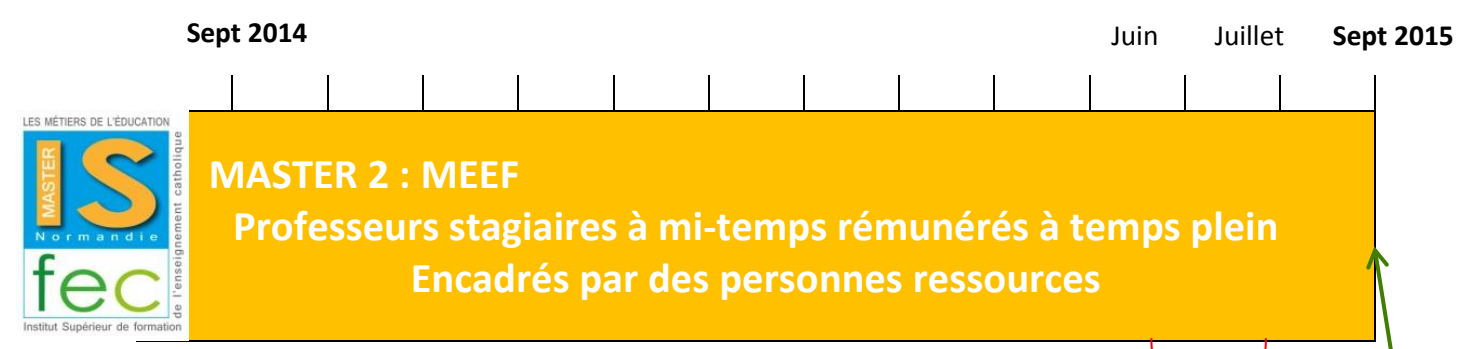


Inscription
Concours

Epreuves
Admissibilité

Epreuves
Admission

Résultats
Admission

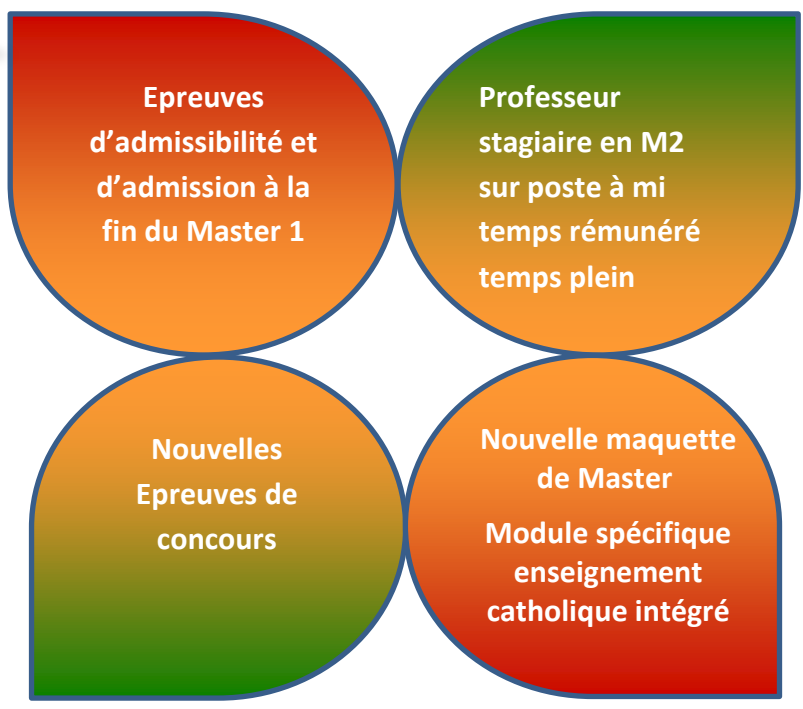


Obtention du **C2I2E** et du **CLES** pour les candidats n'ayant pas de master validant ces capacités
C2I2E : Certificat Informatique et Internet niveau 2 – Enseignant
CLES : Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

Résultats
Master

Professeurs
titulaires

Les Nouveautés



Sous réserves
de parution et
de modification
des textes du
MEN

Concours internes CAER

CAPES / CAPET / PLP / CAPEPS

6

Conditions d'inscription aux concours internes :

- Avoir obtenu un pré-accord
- MSEC conseillé
- Etre titulaire d'un Master 2 ou être inscrit sur un parcours de formation donnant lieu au master 2

Les enseignants en poste avant le 31 juillet 2009 ont jusqu'à la session 2015 pour se présenter au concours avec la licence III.

Voir l'ensemble des conditions générales et particulières sur le site de SIAC2

Attention, conditions particulières pour les concours de l'enseignement technique et professionnel.

Calendrier d'inscription au concours 2014:

Du mardi 10 septembre 2013 au mardi 22 octobre 2013

Envoi du dossier RAEP :

Jusqu'au mardi 07 janvier 2014



Qui est concerné par ce concours ?

Concours largement ouvert aux suppléants, maîtres délégués sous contrat à durée déterminée ou indéterminée, contractualisés, Justifiant de **trois années de service** d'enseignement effectuées dans un établissement d'enseignement privé sous contrat. Les services publics peuvent être pris en compte. Condition : être en poste à la date de publication des résultats d'admissibilité ou avoir eu au moins un contrat dans l'enseignement privé sous contrat dans les 6 années précédant les résultats.

Epreuves du concours

Nouvelle formule depuis le concours de la session 2012 (sauf pour les sections documentation, Education Musicale et Chant Choral et EPS)

- ⇒ **Admissibilité** : un dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) à envoyer au rectorat courant janvier (voir page 10)
- ⇒ **Admission** : un ou plusieurs oraux universitaires et/ou de nature professionnelles. Lors des oraux, le candidat peut être interrogé sur son dossier de RAEP.

Organisation globale du parcours pour le lauréat du concours interne :

L'année suivant l'obtention du concours, le lauréat devient **professeur stagiaire**. Il est nommé sur un emploi à temps plein et suit une formation de 120 heures. Il bénéficie également d'un tutorat sur l'année.

➔ Préparation à l'épreuve d'admissibilité (dossier de RAEP)

Formation nationale	Formation ISFEC Normandie
<ul style="list-style-type: none">* Formation longue disciplinaire de 15 jours en présentiel + un accompagnement à distance en inter session* Formation par discipline d'enseignement* Dans des instituts de formation variables selon la discipline : IFP Lille, CEPEC Craponne, IFUCOME Angers, ISFEC Toulouse, ISP Paris, ISFEC Ile de France* 25 disciplines concernées* Contenu : un accompagnement méthodologique à la rédaction du dossier RAEP ; un renforcement et une consolidation des connaissances disciplinaires et de la culture didactique de sa discipline* Période d'inscription : mai / juin 2013* Démarrage en août 2013	<ul style="list-style-type: none">* Formation courte de 4 jours + accompagnement à distance* Formation de proximité réalisée par l'ISFEC Normandie à Hérouville Saint Clair ou Rouen* Formation interdisciplinaire accueillant toutes les disciplines d'enseignement* Contenu : un accompagnement méthodologique à la rédaction du dossier RAEP* Période d'inscription : septembre 2013* Démarrage : octobre 2013

➔ Préparation aux épreuves orales : épreuves d'admission

- Formation nationale d'une durée de **3 à 5 jours** en présentiel
- Formation par discipline d'enseignement
- Instituts de formation variables selon la discipline : IFP Lille, CEPEC Craponne, IFUCOME Angers, ISFEC Toulouse, ISP Paris, ISFEC Ile de France
- De nombreuses disciplines concernées
- Période d'inscription aux formations : **entre Janvier et Avril 2014**

Pour plus de précisions sur les formations : rendez-vous sur le site : <http://se-former.formiris.org/>

Conditions d'inscription au concours à partir du concours exceptionnel de 2013

- Avoir obtenu un pré-accord
- MSEC conseillé
- Conditions d'ancienneté (4 ans)
- Etre en activité à la date du 31 mars 2011 ou en fonction entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2011

Voir l'ensemble des conditions générales et particulières sur le site de SIAC2

Calendrier d'Inscription au concours 2014:

Du mardi 1^{er} octobre 2013 au mardi 22 octobre 2013

Envoi du dossier RAEP :

Jusqu'au mercredi 13 novembre 2013



Texte de référence : BO n° 47 du 20 décembre 2012

Organisation des recrutements réservés ouverts dans le cadre des dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique - session 2013

Qui est concerné par ce concours ?

Dans la mesure où l'objectif de ce concours est de réduire la précarisation de l'emploi, sont concernés les maîtres-délégués sous contrat à durée déterminée d'un établissement d'enseignement privé sous contrat d'association ou sous contrat simple.

A cela s'ajoutent des conditions d'ancienneté : en équivalent temps plein, nécessité d'avoir été maître auxiliaire **au moins 4 années dans l'enseignement privé** (ou 1 an minimum et un complément de service public à hauteur des 4 années équivalent temps plein)...

Conditions de calendrier strictes notamment au niveau des durées de service : (détail à lire sur le site de SIAC 2 – Concours et examens réservés – conditions d'inscription). Vérifier les états de service auprès de la DPEP du rectorat.

Epreuves du concours

Concerne toutes les disciplines, selon les mêmes modalités

- ⇒ **Admissibilité** : un dossier RAEP à renvoyer (informations sur la RAEP page 10)
- ⇒ **Admission** : un oral en deux parties : analyse du dossier RAEP et réponse structurée à une question pédagogique.

Organisation globale du parcours pour le lauréat du concours ou de l'examen réservé :

Les lauréats auront l'année suivante le statut de professeurs stagiaires. Les modalités précises de cette année de validation ne sont pas connues à ce jour.

➔ Préparation à l'épreuve d'admissibilité (dossier de RAEP)

- ✓ Formation courte interdisciplinaire
- ✓ Animée par l'ISFEC Normandie d'Hérouville Saint Clair
- ✓ Toutes disciplines confondues
- ✓ 4 jours à Caen ou à Rouen + suivi à distance
- ✓ Objectif principal : accompagnement méthodologique à la rédaction du dossier de RAEP
- ✓ Période d'inscription à la formation : **septembre 2013**
- ✓ Démarrage : **octobre 2013**

Des informations seront communiquées aux chefs d'établissement courant du mois de **septembre 2013**.

➔ Préparation aux épreuves orales : épreuves d'admission

- ✓ Formation nationale d'une durée de 3 à 5 jours en présentiel
 - ✓ Formation par discipline d'enseignement
 - ✓ Dans les ISFEC répartis sur toute la France
 - ✓ De nombreuses disciplines concernées
 - ✓ Période d'inscription aux formations : en fonction du calendrier des épreuves orales
- Pour plus de précisions : rendez-vous sur le site de Formiris à partir du mois de **novembre 2013** : <http://se-former.formiris.org/>

EXAMEN PROFESSIONNALISE RESERVE

Professeurs de LP / Professeurs des Ecoles

8

Conditions d'inscription au concours à partir du concours exceptionnel de 2013

- Avoir obtenu un pré-accord
- Conditions d'ancienneté (4 ans)
- Etre en activité à la date du 31 mars 2011 ou en fonction entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2011

Voir l'ensemble des conditions générales et particulières sur le site de SIAC2

Calendrier d'Inscription au concours 2014:

Du mardi 1^{er} octobre 2013
au mardi 22 octobre 2013

Envoi du dossier RAEP :

Jusqu'au mercredi 13
novembre 2013



Texte de référence : BO n° 47 du 20 décembre 2012

Organisation des recrutements réservés ouverts dans le cadre des dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique - session 2013

Qui est concerné par ce concours ?

Dans la mesure où l'objectif de ce concours est de réduire la précarisation de l'emploi, sont concernés les maîtres-délégués sous contrat à durée déterminée d'un établissement d'enseignement privé sous contrat d'association ou sous contrat simple.

A cela s'ajoutent des conditions d'ancienneté : en équivalent temps plein, nécessité d'avoir été maître auxiliaire **au moins 4 années dans l'enseignement privé** (ou 1 an minimum et un complément de service public à hauteur des 4 années équivalent temps plein)...

Conditions de calendrier strictes notamment au niveau des durées de service : (détail à lire sur le site de SIAC 2 – Concours et examens réservés – conditions d'inscription)

Vérifier les états de service auprès de la DPEP du rectorat.

Modalités pratiques de l'examen

Pour le second degré, professeurs de lycées professionnels

Pour le premier degré, professeurs des écoles

- ⇒ Envoi du dossier de RAEP au rectorat (informations sur la RAEP page 10)
- ⇒ Pas d'épreuve d'Admissibilité
- ⇒ Tous les candidats sont convoqués à l'épreuve d'admission
- ⇒ Admission : un oral en deux parties : analyse du dossier RAEP et réponse structurée à une question pédagogique.

➔ Pour les Professeurs PLP : Préparation à l'épreuve d'admissibilité (dossier de RAEP) et préparation aux épreuves d'admission

- ✓ Participent à la formation des concours réservés proposée en page 7

➔ Pour les professeurs des écoles : Préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission

- ✓ Formation courte animée par l'ISFEC Normandie d'Hérouville Saint Clair
- ✓ **5 jours** à Caen ou à Rouen + suivi à distance
- ✓ Objectif principal : accompagnement méthodologique à la rédaction du dossier de RAEP et entraînement à l'oral (simulation de jurys)
- ✓ Période d'inscription : **septembre 2013**
- ✓ Démarrage : **octobre 2013**

Des informations seront communiquées aux chefs d'établissement courant du mois de **septembre 2013** : lieux et dates de formation, les contenus et conditions d'inscription.

CAER PA

(Professeur Agrégé)

9

Conditions d'inscription au CAER PA.

- Avoir un contrat dans l'enseignement privé sous contrat depuis 5 ans
- Avoir un master 1 ou 2 à la date de publication des résultats d'admissibilité.

Voir l'ensemble des conditions générales et particulières sur le site de SIAC2

Calendrier d'Inscription au concours 2014:

Du mardi 10 septembre 2013 au mardi 22 octobre 2013

Epreuves d'admissibilité :

Janvier 2014

Qui est concerné par ce concours ?

Il convient de bénéficier d'un contrat définitif et de pouvoir justifier de 5 années de services d'enseignement effectuées dans un établissement d'enseignement privé sous contrat. Les services publics peuvent être pris en compte.

Conditions de diplôme : le candidat doit justifier – à la date de publication des résultats d'admissibilité - soit d'un master 1, soit d'un master 2, en fonction de sa date de recrutement (30 juillet 2009).

Epreuves du concours

Il s'agit des mêmes épreuves que celles de l'agrégation interne (public), soit 2 à 3 écrits d'une durée variant de 5 à 7 heures et deux épreuves orales d'admission.

Organisation globale du parcours pour le lauréat du concours :

Les lauréats concours sont pendant une année professeurs stagiaires.

PROPOSITIONS DE FORMATION :

Un dispositif national long de préparation à l'admissibilité :

- ✓ **15 jours** en présentiel dans les instituts missionnés de l'ens. catholique + formation à distance
- ✓ Pour quelques disciplines qui alternent chaque année
- ✓ Pour 2014 : Lettres Modernes, Sciences physiques, SVT et Eco Gestion
- ✓ Regroupements programmés entre **fin août 2013 et janvier 2014**
- ✓ Période d'inscription aux formations : **juin 2013**

Un dispositif national de préparation à l'admission :

- ✓ **5 jours** en présentiel dans les instituts missionnés de l'ens. catholique
- ✓ Pour quelques disciplines qui alternent chaque année.
- ✓ Pour 2014 : Lettres Modernes, Sciences physiques, SVT et Eco Gestion + anglais et mathématiques
- ✓ Période d'inscription aux formations : **janvier / février 2014**

Pour plus de précisions : rendez-vous sur le site de Formiris : <http://se-former.formiris.org/>

Pour les autres disciplines, contacter Formiris Normandie qui trouvera une préparation adaptée à chaque besoin.



La RAEP Reconnaissance des Acquis de l'expérience professionnelle

QUI EST CONCERNE ?

Les enseignants qui passent les nouvelles épreuves :

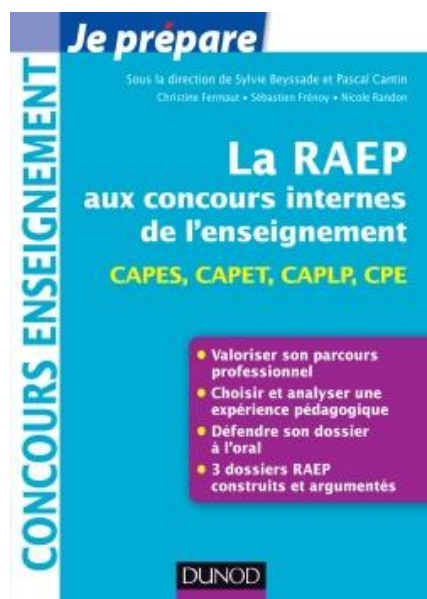
des concours internes

CAER PC (Toutes disciplines du 2nd degré sauf pour les sections documentation, EMCC, EPS)

OU

de l'examen ou concours

réservé (toutes disciplines du 1^{er} ou 2nd degré)



DE QUOI S'AGIT-IL ?

La RAEP est une modalité de concours qui existe depuis les années 80 dans les concours internes de la fonction publique. Elle a été introduite dans les concours de recrutement des enseignants, lors de la session 2012. Son objectif premier est de favoriser la mobilité interne des fonctionnaires et de permettre la titularisation d'enseignants pouvant justifier de compétences professionnelles, par le biais de la formation et de l'expérience.

Le dossier comporte 3 parties distinctes.

La finalité est, au travers de la présentation d'une expérience professionnelle précise, de prouver que l'enseignant maîtrise le référentiel métier (Les 10 compétences de l'enseignant – BO n°29 du 22 juillet 2010).



PARTIE 1 : PRESENTATION DE SON PARCOURS PROFESSIONNEL ET PERSONNEL

En deux pages, le candidat présente les compétences professionnelles acquises. Pour ce faire, il utilise sa formation initiale, les responsabilités qui lui ont été confiées et les projets mis en œuvre. Il s'agit d'un écrit réflexif au travers duquel le candidat s'engage. Un lien explicite est fait entre les compétences et l'expérience.

PARTIE 2 : PRESENTATION ET ANALYSE D'UN PROJET PEDAGOGIQUE SIGNIFICATIF

En six pages, le candidat présente un projet pédagogique significatif qu'il analyse. Les objectifs scientifiques, didactiques et pédagogiques sont clairement explicités. Le projet pédagogique choisi, doit faire référence à une expérience réelle précise. La mise en œuvre concrète est décrite, les choix justifiés puis analysés. L'objectif de cet exercice est de démontrer que les compétences du référentiel métier sont maîtrisées.

PARTIE 3 : ANNEXES

Le candidat fait le choix de proposer au jury un nombre limité de documents qui viennent enrichir l'expérimentation proposée. Les documents proposés peuvent être de nature très variée.



Institut Supérieur de Formation de l'Enseignement Catholique Normand



ISFEC - Hérouville Saint Clair
 Claire Bihan
 Tel : 02 31 06 14 50
 Adresse mail : contact@isfecnormandie.fr



Organismes de formation nationaux

Enseignement général

CEPEC - Craponne
 Cécile Lachana
 Tél : 04 78 44 61 61 Fax : 04 78 44 63 42
 Adresse mail : concours@cepec.org

IFEPSA - Les Ponts de Cé
 Marie Gaignard - EPS
 Tél : 02 41 79 18 98 Fax : 02 41 45 26 44
 Adresse mail : mgaignar@uco.fr

IFP Enseignement catholique - Lille
 Valérie Lenfant
 Tél : 03 20 21 81 21 Fax : 03 20 31 36 65
 Adresse mail : vlenfant@ifp-npdc.fr

IFUCOME - Angers
 Martine Ducos
 Tél : 02 41 81 66 47 Fax : 02 41 81 67 85
 Adresse mail : martine.ducos@uco.fr

ILEPS - Cergy Pontoise
 Séverine Gravelet - EPS
 Tél : 01 30 75 60 54 Fax : 01 30 75 60 51
 Adresse mail : s.gravelet@ileps.org

ISFEC - Ile de France - Paris
 Maty Lopy
 Tél : 01 44 39 45 90 Fax : 01 45 44 36 55
 Adresse mail : m.lopey@isfec-idf.org

ISFEC Midi-Pyrénées - Toulouse
 Christine Branche
 Tél : 05 34 31 35 08 Fax : 05 34 31 35 15
 Adresse mail : c.branche@ec-mp.org

ISP Formation - Paris
 Isabelle Angoy
 Tél : 01 44 39 60 05 Fax : 01 44 39 60 01
 Adresse mail : i.angoy@icp.fr

Enseignement technique et professionnel

CNFETP de Lille
 Mandy CROENNE
 Tél : 03 20 10 31 90 - Fax 03 20 10 31 96
 Adresse mail : mcroenne@cnfetp-lille.com

CNFETP de Lyon
 Jean-Emmanuel Buisson
 Tél : 04 72 38 80 70 - Fax : 04 72 38 80 79
 Adresse mail : jcbuisson@cnfetp-lyon.com

CNFETP de Nantes
 Nathalie Picard
 Tél : 02 40 32 88 00 - Fax : 02 40 84 12 95
 Adresse mail : cnfetp@cnfetp-nantes.com



Pour répondre à vos questions sur les conditions de recrutement et d'accès aux concours

En Basse Normandie :

Service d'Accueil et d'Aide au Recrutement (SAAR)

Union régionale de l'Enseignement Catholique (UREC)

535 Boulevard de la paix

14200 Hérouville Saint Clair

Tel : 02 31 94 72 00

Fax : 02 31 95 52 30

Site internet : <http://enseignement-catholique-bn.com/>

Contact : Karine COUPE

saarbn@urec-bn.fr



En Haute Normandie :

Service d'Accueil et d'Aide au Recrutement (SAAR)

Service Régional de l'Enseignement Catholique (SREC)

43 Route de Neuchâtel

76044 Rouen

Tel : 02 78 94 01 53

Site internet : <http://www.srec-hn.com/>

Contact : Valérie BERTEAU

v.berteaud@srec-hn.com



Pour répondre à vos questions sur les préparations aux concours

Pour la Haute et Basse Normandie :

Formiris Normandie :

535 Boulevard de la paix

14200 Hérouville Saint Clair

Tel : 02 31 94 41 40

Fax : 02 31 94 05 61

Contacts :

Delphine Gallienne

dgallienne@formiris.org

ou

Vanessa KAROUATI

vkrouati@formiris.org

